

# Jeunesses précaires : quelles expériences sociales ?

## L'enfance des rues, un analyseur de la société haïtienne

Maitena Armagnague

**Résumé :** Ce texte s'appuie sur l'analyse d'une mission d'ingénierie sociale réalisée auprès de « l'enfance des rues » au Cap-Haïtien. Il vise à comprendre qualitativement ce phénomène, entendu comme une dynamique sociale hétérogène et instable mais profondément organisée et structurante. Les expériences de précarité juvénile sont porteuses de ressources, de réflexivité et de repères identificatoires, ayant des conséquences sur les libertés d'action des acteurs dans des univers dominés. Ces jeunesses peuvent ainsi être des matrices de compréhension de la société haïtienne, dans ses inégalités et sa justice sociale locale.



**Rezime :** Tèks sa a apiye sou analiz yon misyon enjeneri sosyal ki te reyalize bò kote « timoun nan lari » Okap yo. Li vize yon konpreyansyon kalitatif fenomèn sa a ke tout moun wè tankou yon dinamik sosyal etewojèn epi enstab, men ki òganize an pwofondè epi ki byen makònen ansanm. Eksperyans lajènès sa a ki pòv, ki frajil, se yon basen resous, refleksyon ak referans idantifikatwa, ki genyen konsekans sou libète aksyon aktè yo nan inivè ki domine yo. Jenès sa yo kapab tounen yon moul pou konpreyansyon sosyete ayisyen an, nan inegalite li yo ansanm ak nan jistis sosyal nan zòn kote timoun yo ap viv la.

### 1. INTRODUCTION

Cette contribution repose sur une enquête sociologique menée dans le cadre d'un diagnostic social commandité par la Mairie du Cap-Haïtien<sup>1</sup>. Cette commande a été motivée

1. Les enseignants-chercheurs de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA) Maitena Armagnague, Zineb Rachedi et Frédéric Reichhart ont construit un protocole de recherche-action-formation d'appui méthodologique à la mise en œuvre de cette ingénierie sociale. L'auteure remercie ses deux collègues en tout premier lieu. Un grand merci aussi à Nel Saumont et Martine Norture pour leur bienveillance et leur soutien tout au long de ce travail. Les professionnels du Gredel ont réalisé, aux côtés des étudiants de l'Institut universitaire des sciences juridiques, économiques et de développement régional (INUJED) basé au Cap-Haïtien, ce diagnostic social sous la responsabilité d'Emerson Louis, directeur des études à l'INUJED, que nous remercions. Nous remercions aussi les étudiants de l'INUJED ayant participé au programme, Felix Sainterville, Hugues Hassenfratz, Antonio Etienne et Charles Manigat de l'INUJED. Nous remercions aussi très chaleureusement la Mairie du Cap-Haïtien, son maire et son directeur des services, Frantzdy Jean, ainsi que la Direction des affaires sociales, M. Saint Preux et Josselin Ravaz pour la qualité de leur accueil et la liberté de travail offerte tout au long de la réalisation de l'étude. Nous remercions très singulièrement la Mairie de Suresnes et plus particulièrement Valérie Gaude et Jean-Louis Testud pour leur accompagnement et leur suivi ainsi que l'Ambassade de France et notamment M. Asseray, M. Bauchau et M<sup>me</sup> Bourget ainsi que le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, cofinancier de ce projet. Merci à Didier Le Bret pour nos échanges stimulants et pour son analyse sur les recherches en cours.

Doivent aussi être remerciés pour leur aide dans la recherche : l'UNICEF, et plus particulièrement Kristine Peduto, l'Institut du bien-être social et de recherches (IBESR) et sa directrice nationale, M<sup>me</sup> Villedrouin, son responsable dans le Nord M. Petit Frère, la direction du MAST dans le Nord, M. Celicourt, le ministère de l'Éducation nationale, le directeur du Centre scolaire PSUGO pour les enfants des rues au Cap-Haïtien, M. Bernardin, le père Stra, les membres de la CCIN et notamment son président M. Zephir. Nous remercions également tous les acteurs

par le souhait de mieux comprendre ce qui était abstraitement décrit comme le « phénomène enfants des rues » de façon relativement vague<sup>2</sup>. Au-delà de cette seule catégorie d'enfants, il s'agissait, pour le commanditaire, de mieux cerner la précarité infantine dans son épaisseur et entendue comme une dynamique socioterritoriale. Les motivations et légitimités politiques du commanditaire étaient à la fois la prévention de la délinquance et de l'insalubrité sanitaire, mais aussi la volonté de stimuler le développement économique de la seconde ville du pays, notamment par l'essor du tourisme. Un des objectifs affichés de cette initiative était de comprendre le type de rôle que cet acteur public pouvait assurer aux côtés des acteurs déconcentrés de l'État et en complémentarité avec eux (ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) et Institut du bien-être social et de recherches (IBESR), chargé de la protection de l'enfance). L'étude sur laquelle porte ce diagnostic est financée par le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international et par la Mairie de Suresnes. La problématique et le protocole méthodologique ont été conjointement construits avec

professionnels du secteur nous ayant donné de leur temps et de leur expérience. Merci surtout aux enfants nous ayant offert un peu de leur histoire. Cet article se fonde sur l'analyse du matériel du diagnostic social par l'auteure. Cette analyse n'engage qu'elle.

2. Le rapport chiffré de l'IBESR publié en 2012 indiquait 600 enfants des rues dans le département du Nord, dont l'essentiel au Cap-Haïtien (sur une estimation de 2 850 dans tout le pays). (Source: Rapport IBESR 2012, cité par le rapport « La protection des droits humains en Haïti, janvier-mars 2013 », Rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme/Section des droits de l'homme de la MINUSTAH, [http://www.ohchr.org/Documents/Countries/HT/MINUSTAH-OHCHRJan-March2013\\_fr.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Countries/HT/MINUSTAH-OHCHRJan-March2013_fr.pdf)). Selon les témoignages des personnes ressources durant l'enquête, le nombre d'enfants dans la rue n'a cessé de croître depuis. Il serait compris, à l'heure actuelle au Cap-Haïtien, entre 700 et 1 000 enfants. Moins d'une vingtaine de filles a été repérée.

le commanditaire et l'Institut universitaire des sciences juridiques, économiques et de développement régional (INUJED), en charge de ce diagnostic social. Une soixantaine d'entretiens compréhensifs a été réalisée auprès de mineurs (dans la rue et en orphelinats) âgés de 9 à 17 ans et auprès d'adultes référents éducatifs. Ajoutons à ce corpus des séances d'observation *in situ* en centres d'accueil sans hébergement, en orphelinats et dans la rue, de nombreux échanges avec les principaux acteurs publics et privés du champ, l'organisation de deux tables sectorielles communales, l'analyse de la mise en débat des premiers résultats du diagnostic et d'une charte d'engagement pour l'édification de pratiques communes auprès des principaux acteurs de la protection de l'enfance. De plus, une cartographie des publics cibles a été réalisée ainsi qu'un annuaire recensant les acteurs du champ. Cette étude est en cours, le rapport final sera remis par l'INUJED au second trimestre 2015. De fait, les résultats empiriques présentés ici pourront faire ultérieurement l'objet d'une stabilisation et d'une conceptualisation plus poussée.

Cette réflexion souligne que l'enfance et la jeunesse en grande vulnérabilité sociale constituent une catégorie construite empiriquement par les « majoritaires » mais, contrairement à leur regard globalisant sur elle, cette catégorie n'est ni homogène ni évidente. Il s'agit de populations dont les signifiants et références sont mouvants et dont les logiques d'action, souvent inattendues, sont profondément organisées, structurées et indiscutablement « intégrées » dans leur système concret et local au Cap-Haïtien. Le premier temps de notre réflexion s'attachera à décrire cette situation avant de mettre en évidence que ces jeunes se présentent comme des ressources pour analyser et amender la société locale dans son ensemble. En filigrane de cette réflexion, nous observerons que ce contexte d'étude structure les logiques sociales de la société haïtienne et est structuré par elles, par ses inégalités et par l'existence de dominations postcoloniales. Dans un tel cadre, la mise en œuvre d'une politique publique juste et efficace doit s'inscrire dans la participation et la proaction des acteurs concernés.

## 2. VULNÉRABILITÉS JUVÉNILES PLURIELLES VERSUS ALTÉRITÉ HOMOGÉNÉISÉE

### 2.1 Une altérité assignée

La phase d'enquête s'est échelonnée sur une année<sup>3</sup>. À l'origine de ce travail et tout au long de cette démarche, la dénomination « enfants des rues » est apparue comme une catégorie profane usitée dans le langage courant. À ce titre, elle constitue un signifiant pertinent de l'état de la cohésion sociale au niveau local, en assumant clairement un rôle de marqueur, d'organisateur de la sédimentation sociale. En ce sens, cette catégorie sociale est un « distincteur » symbolique et une référence pratique pour les

interactions courantes. Représentant l'étape ultime de la vulnérabilité sociale et le risque latent de pauvreté pour les catégories moyennes, cette catégorie fait fonction de bouc émissaire chargé d'un pouvoir mimétique [1]. Dans le contexte philosophique et politique haïtien hautement égalisateur et élitiste, les dénominations courantes pour désigner ces enfants indiquent, au-delà d'un mépris social, la hantise d'être soi-même affilié à un sort social déchu. Les dénominations visant à nommer ces enfants et jeunes : *Kokorat*, *Ti Kochon Kamion*, se singularisent par le rejet intersubjectif et par la volonté de marquer des frontières sociales. Cette jeune population fait donc l'objet d'une désignation altérisée évidente et relativement partagée dans la société capoise « majoritaire ». Cette altérité assignée se double d'une homogénéisation confuse visant à rendre l'Autre abstrait pour le garder étranger à soi. Ceci repose sur un processus d'étiquetage en « déviants » [2] par les espaces majoritaires ayant le pouvoir d'établir les normes qui seront partagées, non pas par les seuls « dominants », mais par « la société des inclus », tous les *insiders*, ceux qui, au regard de ces normes, sont légitimement intégrés dans le système, bien qu'ils le soient inégalement et à différentes strates de celui-ci. Au-delà des prescriptions morales, qu'apprend-on de l'existence de telles frontières ? Elles permettent de mieux connaître les logiques sociales qui structurent la société capoise. À l'aide de ce prisme empirique modeste, ces frontières confirment que l'égalisation formelle des conditions se construit souvent concrètement au détriment de l'égalité « réelle ». Plus un « modèle » est hautement égalisateur, plus il est douloureux pour ceux qui s'en trouvent exclus, car il légitime les inégalités par le mérite. Plus une société est figée du fait de l'absence d'emploi, d'une structure sociale rigide qui permet peu, et à peu de gens, de connaître une mobilité sociale, plus cet état de fait s'exprime de façon âpre par une concurrence forte, notamment par l'école, car elle distribue des titres scolaires qui sont des canaux de légitimation. Aussi comprend-on, dans cette situation, l'obsession du placement social qui caractérise l'espace local, la peur du déclassement et une profonde logique ségrégative qui n'est ni véritablement consciente ni abstraite-ment choisie, mais qui résulte de la somme agrégée des petites distinctions et exclusions quotidiennes, devenues des normes courantes dans les choix sociaux, scolaires, culturels ou encore résidentiels [3]. Ainsi, la construction sociale de cette altérité exerce une fonction, la régulation des tensions inhérentes à la société majoritaire du Cap-Haïtien. Il s'agit donc d'une fonction qui est à la fois sociale et politique et qui s'inscrit non pas « en creux » des normes en place mais à l'intérieur d'elles, pour les légitimer et les conforter. En ce sens, on pourrait dire que la société capoise est fonctionnaliste et, dans ce cadre, l'enfance et la jeunesse en grande vulnérabilité sociale y exercent des fonctions spécifiques (ou « utiles » pour parler comme les utilitaristes) mais parfaitement non choisies et tributaires de dominations multiples [4] et enchevêtrées : scolaires, sociales, résidentielles, sanitaires, médicales.

3. Au cours de ce projet, nous avons résidé six semaines au Cap-Haïtien. Les membres du Gredel et de l'INUJED habitent la ville.

## 2.2 Jeunesse et vulnérabilité sociale : des expériences hétérogènes et subjectivées

Face à cette altérité globalisée et assignée, l'enquête révèle une réalité sociologique composite et complexe dans laquelle différentes catégories d'acteurs sont positionnées dans divers types d'expériences sociales. Au Cap-Haïtien, la pauvreté prend des formes différentes [5] selon les degrés d'éloignement des référents et ressources majoritaires. L'expérience de la discrimination constitue, à des degrés divers, les fonds baptismaux de ces expériences sociales [6], mais concrètement, ceci produit des parcours de vie, des identités et des subjectivités hétérogènes et inattendues. Cette observation suggère qu'il existe plusieurs façons de « ne pas prendre part » à la société majoritaire, celle des *insiders*, comme il existe d'ailleurs plusieurs façons de « prendre part » à la société majoritaire, ainsi que l'ont montré les travaux des théoriciens de l'assimilation segmentée (*Segmented Assimilation*) aux États-Unis. Si l'intégration n'est en rien un processus linéaire et individualiste, comme l'ont suggéré les travaux sociologiques de Chicago au début du 20<sup>e</sup> siècle, les expériences de la vulnérabilité suivent les mêmes logiques, si nous les considérons comme des dynamiques expérientielles à part entière, comme des formes de participation sociale et politiques, certes dominées et contraintes, mais non moins subjectives et auto-analysées, réelles, profondément organisées et, de fait, productrices de ressources. L'étude révèle ainsi différentes catégories d'enfances et de jeunesses précaires : les **jeunesses « des rues »**, dont l'expérience sociale est organisée à partir de la rue et d'une logique de marginalisation, une partie de cette jeunesse luttant contre l'étau qui l'enferme en se fédérant en communauté participative de pairs ; les **jeunes « dans la rue »**, dont l'existence est jalonnée par une vie intermédiaire entre la vie des rues qu'ils approchent le jour et la vie plus structurée d'une famille, bien que singulièrement démunie, et la **jeunesse « des centres ou des foyers »**, dont le quotidien est animé par les institutions d'aide et d'accompagnement de la société majoritaire aux effets parfois paradoxaux.

### 2.2.1 Jeunesses des rues : structurer des communautés solidaires

Les jeunes composant cette catégorie sont des enfants originaires de zones rurales avoisinant le Cap-Haïtien : Limbé, Port-Margot, Pilate, Plaisance, Saint-Raphaël, Soufrière, Borgne et Limonade. Les migrants ruraux qui viennent en ville constituent un enjeu décisif, notamment parce qu'ils sont l'objet de discriminations spécifiques et de désignations négatives (entre autres sur leur rapport supposé à l'hygiène ou à l'espace extérieur). La cohésion territoriale et sociale (troubles sanitaires, délinquance, insalubrité) est donc directement en jeu et engage aussi le développement économique de la ville.

Les études sociologiques sur les villes d'immigration, notamment celles qu'ont proposées les chercheurs de l'Université de Chicago au siècle dernier (R. Park, W. I. Thomas, F. Znaniecki) ont montré les désorganisations conjoncturelles produites par les situations de migration et d'itinérance s'inscrivant dans

la durée (ou dans la répétition), particulièrement lorsque les espaces d'immigration sont urbains et que les migrants sont ruraux. Ces dérégulations peuvent s'installer et devenir une structure à part entière, organisant un monde en danger et potentiellement dangereux. Ce diagnostic montre que les réajustements conjoncturels occasionnés par ces « nouvelles populations » au Cap-Haïtien ne sont pas à relier à des explications culturalistes (« les ruraux seraient plus ceci ou plus cela »), mais s'inscrivent dans une dynamique structurelle de réaménagement urbain, spatial et social qu'il importe d'accompagner et de réguler. Mais pour le faire, il faut auparavant le comprendre. Dans ce cadre, une question se pose : comment travailler, dans ce déracinement, le lien communautaire ? Ces enfants subissent des situations d'atomisation sociale et identitaire ajoutées à la fatigue des mouvements migratoires, de la sous-alimentation ou malnutrition, des maladies et de la concurrence interne aux univers juvéniles de la rue ; comment leur permettre de fonder leur expérience quotidienne sur les liens communautaires alors que les anciens se sont affaiblis dans l'immigration ? Aux côtés des réponses médicales et sanitaires se pose une question de fond qui peut être la « nouvelle question sociale<sup>4</sup> » haïtienne participant à l'instabilité sociale et politique du pays. Comment reconstruire d'autres solidarités collectives sans reproduire les formes individualistes d'accompagnement ou, plus largement, de développement, importées des référents occidentaux pétris par la logique coloniale ? Souvent, l'aide au développement, portée par les grandes organisations non gouvernementales (ONG), influencée par les théories des relations internationales et par l'agronomie, ne s'ancre pas assez sur les dynamiques et ressources socioterritoriales et les microéquilibres organisationnels. Elle ne tient pas assez compte des aspirations à la mobilité (sociale et géographique) des populations prises dans les réajustements structurels et dans une relation postcoloniale ambivalente. Les visions individualistes de l'accompagnement et, au-delà, de la citoyenneté, dans leurs dimensions « universelle » et « individuelle » héritées des Lumières, peuvent quelquefois avoir des effets délétères et contre-productifs à long terme. Elles encouragent trop souvent des soutiens individuels là où c'est parfois le collectif qui fait défaut et participent indirectement à une mise en concurrence des personnes dans leur accès aux droits. Ceci peut générer des phénomènes de pauvreté « relative » et subjective et de l'amertume, y compris quand les personnes parviennent à sortir de la pauvreté « absolue ». Or, le ressentiment né de la pauvreté subjective est potentiellement producteur d'instabilités politiques. Il freine le développement et l'investissement économiques. Et surtout, il enferme l'individu dans la cage d'un horizon indépassable, il rend malheureux.

4. Nous empruntons ce terme à P. Rosanvallon qui l'utilisa dans le contexte français de paupérisation des grands ensembles urbains dans son ouvrage *La nouvelle question sociale* paru en 1995. Il s'agissait de cerner le principal désorganisateur de la cohésion sociale, après ce qu'il nommait « la première question sociale », incarnée dans le paupérisme ouvrier du 19<sup>e</sup> siècle.

Au fond, la présence de cette catégorie d'enfants offre la possibilité de reconsidérer le cadre global des dispositifs politiques existants, de façon critique, et de les inscrire dans leurs origines sociologiques.

L'expérience de ces enfants est structurée par la rue, lieu dans lequel ils vivent nuit et jour, et quelquefois par la marginalité. La quotidienneté est organisée par différentes activités lucratives : mendicité (collecte d'argent ou nourriture auprès de marchands ou restaurateurs), activités dans les tap-tap, recyclage des déchets, confection de réchauds. Malgré l'existence formelle d'un Centre scolaire PSUGO (Programme de scolarisation universelle gratuite et obligatoire) consacré aux enfants des rues et l'obligation scolaire en Haïti, ces enfants ne vont que marginalement à l'école. Cette absence de scolarisation régulière suscite la honte des jeunes rencontrés, car la centralité de l'école est une dimension structurante de toutes les expériences juvéniles, y compris celles les plus reléguées. Les activités économiques de ces enfants sont prohibées, mais elles sont assez fortement organisées avec des règles et des hiérarchies internes. L'univers de ces jeunes n'est donc pas désorganisé. Il est certes instable et dominé par la « débrouille » pour se nourrir (restaurateurs), se laver (dans les toilettes publiques) et se défendre (vivre continuellement avec des armes blanches pour se protéger des agressions des *grapiay*, enfants « détresseurs ») ; mais il obéit à des ensembles de règles signifiantes pour les personnes concernées. Il en est de même pour les « bandes des rues », une sous-catégorie de jeunesse des rues. Ces investissements collectifs de quatre à six personnes de l'espace urbain sont présents sur le boulevard (longeant la mer) et à La Fossette. Ils se fondent sur une participation socio-urbaine et économique collective et solidaire. Ceci est mal perçu par les institutions d'aide alors qu'il s'agit d'une forme innovante de re-création d'un lien communautaire dans des situations d'atomisation sociale. L'enquête révèle que dans cet univers de la « débrouille », les « bandes » ou « colonies » sont solidaires et que leurs membres sont interdépendants : ils partagent ce qu'ils gagnent. À l'intérieur de ce groupe se trouvent les « enfants du corridor » dont la spécificité est d'investir régulièrement et physiquement le même territoire et d'y constituer un espace social plus stable. Enfin, d'autres enfants se constituent en bandes criminelles (voleurs, *grapiay*). La police, considère ces jeunes comme les premières cibles des instrumentalisation politiques.

### 2.2.2 Jeunesse « dans la rue » : des entrepreneurs isolés

Ces jeunes résident avec leurs parents et proches dans les quartiers précaires dans lesquels les services sanitaires sont quasi inexistantes. Ces lieux, aux entrées de la ville, sont facilement inondables, ce qui induit des conséquences sanitaires délétères. Les journées de cette jeunesse sont occupées par la recherche d'activités lucratives. Parmi celles-ci, les enquêteurs ont recensé : le nettoyage des marchés, le travail dans les tap-tap (aider à monter dans le véhicule, conduite), la vente des sachets d'eau et de vêtements d'occasion. Ces jeunes se livrent à ces activités en réponse à la grande fragilité économique de leurs parents.

Ils sont quelquefois en situation de « chef de famille » puisqu'ils gèrent l'économie générale de la famille ou y participent directement, ils s'occupent des frères et sœurs plus jeunes et parfois des ascendants. Par rapport à la jeunesse tout entière socialisée dans la rue, ces jeunes disposent de référents parentaux ou familiaux. Moins dépendants de l'incertitude et des risques liés à la rue, ils sont aussi plus isolés et atomisés dans leur expérience du fait d'une vie moins collective. Ils ont un rapport au travail plus individualiste et plus « rentabiliste » puisqu'ils « rendent des comptes » à leur famille, ce qui construit des relations intrafamiliales parfois complexes.

### 2.2.3 Jeunesse « des centres ou des foyers » : la recherche d'une expérience sociale positive

Cette jeunesse est structurée par la présence des institutions sociales et socio-éducatives, des centres d'accueil (il s'agit de lieux sans hébergement) et des orphelinats. Lorsque les parents sont présents et encore identifiables, un lien avec eux est généralement maintenu et organisé. Ces enfants sont originaires du Cap-Haïtien ou des communes avoisinantes : Limbé, Port-Margot, l'Acoul, Pilate, Plaisance. Dans l'enquête, le choix d'interroger des enfants en orphelinat – alors qu'il s'agissait initialement d'une commande portant sur « l'enfance des rues » – a été délibéré. Derrière l'objectif de reconnaître et de comparer, termes à termes, l'expérience de chacune de ces deux catégories d'enfance, il s'agissait aussi de saisir l'effectivité – ou pas – de la « valeur ajoutée » de la variable « accueil » et, le cas échéant, de savoir comment se construisait cette valeur ajoutée et sur quel pilier elle reposait. Indépendamment des situations clairement établies de maltraitance, l'accueil en orphelinat répond favorablement aux besoins que la pyramide de Maslow définit comme « fondamentaux » : il offre une meilleure intégrité et sécurité physiques, répond davantage aux besoins de sommeil et alimentaires, et garantissent mieux les rudiments sanitaires. Certains lieux offrent même une vie culturelle et sportive. Mais au-delà de cet état de fait, les enfants accueillis en orphelinats bénéficient, au titre de cet accueil, d'une « reconnaissance » de leur vulnérabilité. Cette reconnaissance institutionnelle n'est pas anodine ni évidente. Est-elle une ressource pour l'affirmation subjective ou une contrainte ? L'enquête montre plusieurs réalités paradoxales et contre-intuitives afférentes à cette question. D'abord, il apparaît que les centres sans insertion professionnelle et sans accompagnement social et éducatif (ceux ne faisant « que » de l'hébergement et de l'alimentation) favorisent l'attentisme des enfants. Malgré leur grande vulnérabilité, les enfants accueillis dans ces structures développent des rhétoriques consuméristes estimant « devoir » bénéficier d'une rétribution. Par rapport à leurs homologues dans la rue, ils sont moins engagés dans des stratégies d'émancipation individuelle et construisent une subjectivité « en creux » et par défaut de ce qu'ils n'ont pas. En lien plus direct avec les référents majoritaires de réussite sociale, ces jeunes plus instruits, mieux soignés et plus sécurisés sont aussi plus à même de prendre conscience de l'écart qui les sépare de la norme majoritaire. Ceci produit un

rapport résigné à la mobilité sociale. La prise en charge « seule », sans accompagnement social et professionnel, a donc pour effet pervers de détruire les capacités d'initiative et d'autonomie que les enfants sont obligés de développer quand ils sont dans la rue. On assiste ainsi, dans certains orphelinats, au développement d'une personnalité enfantine exigeante, renvoyant sur des motifs exogènes les déterminants de son sort. On arrive donc là à un effet pervers de l'aide, comparable à ce que Gary Becker nommait « la trappe à pauvreté » à partir de ses observations sur les systèmes sociaux – qu'il jugeait trop généreux – dans les pays anciennement industrialisés. Une telle observation en Haïti est à la fois surprenante et contre-intuitive. Elle ne favorise pas le traitement « antisocial » de cette question, mais elle permet de restituer, avec honnêteté, l'inadaptation des réponses proposées.

Ensuite, il apparaît que les enfants accueillis dans des structures proposant des projets éducatifs et d'insertion professionnelle subissent une autre situation. Là encore, il s'agit d'une configuration inattendue. Des jeunes formés à un métier relativement qualifié (tailleurs, ébénistes, électriciens) dans ces établissements ne trouvent pas d'emploi sur le marché du travail. Cette situation tient à la faiblesse de l'activité économique haïtienne qui rend difficile l'emploi des jeunes, *a fortiori* quand ils sont marginalisés. Au-delà de cette situation qui tient à la configuration structurelle de l'économie haïtienne, il importe de s'intéresser à ses effets sociaux et politiques. Elle produit de la frustration chez les jeunes concernées et crée du ressentiment. Les acteurs institutionnels expliquent que les jeunes leur reprochent d'ailleurs l'inefficacité de leur formation. Ces jeunes construisent ainsi des subjectivités réflexives négatives et amères qui sont autant de questions envers l'intervention sociale, le système éducatif, mais qui constituent bien au-delà de l'interrogation des pratiques de ces espaces, là encore, un enjeu politique à part entière. Il est intéressant de constater que cette dynamique, largement présente dans les pays anciennement industrialisés, dont les économies sont ralenties et les jeunes largement formés ou diplômés, existe également dans le cas d'un pays plus pauvre et auprès d'une jeunesse relativement peu diplômée.

### 3. L'ENFANCE SOCIALEMENT VULNÉRABLE : UN ANALYSEUR ET UNE RESSOURCE DE LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE

#### 3.1 Sortir d'une vision misérabiliste de l'accompagnement

L'enquête révèle le partage d'une vision misérabiliste de cette jeunesse de la part des acteurs du secteur. Si cette perception est si largement répandue, c'est que c'est celle des ONG internationales liées au développement. Ces dernières sont effectivement les pièces maîtresses du système de l'intervention socioéducative locale « réelle », du fait de la fragilité de l'État et du système de fiscalité/solidarité nationale qui pourrait financer des dynamiques haïtiennes de solidarité. Cette représentation

misérabiliste, portée par ces organisations majoritaires, légitime leurs actions auprès des bailleurs de fonds occidentaux. Cette rhétorique de la sollicitude et de la compassion est mobilisée parce que c'est celle qui agit le plus efficacement sur les donateurs occidentaux, privés et publics. Comme l'a montré Didier Fassin, il existe, dans le rapport des sociétés occidentales à l'aide humaine qu'elles apportent (dans les sociétés occidentales ou en dehors d'elles, à travers le « développement »), une gouvernance structurée à partir d'une politique de la compassion (morale, éducative ou médicale). C'est la raison humanitaire [7]. Cette gouvernance prive les acteurs de leurs capacités d'action, de leurs stratégies, pour les enfermer dans des postures et des rôles de « solliciteurs » inféodés à l'aide demandée. Elle les emprisonne dans une relation asymétrique et, sur la scène internationale, elle nie, sans probablement le vouloir, la participation citoyenne de ces sujets en rejetant la dimension politique des inégalités pour les « traiter » au prisme des « souffrances », des « troubles », de la médecine ou de la psychologie. C'est cette situation par laquelle les acteurs « troquent » leur liberté contre des subsides fondamentaux à leur survie qui produit, contre toute attente, les discours valorisant leur propre liberté des enfants « des rues ». Cette rhétorique de la compassion n'en reste pas moins une puissante entreprise de domination postcoloniale qui se juxtapose localement à des divisions raciales perçues par les acteurs en présence, universitaires et politiques notamment. Autre conséquence, dans le contexte économique et politique haïtien, dans le cadre de l'absence globale d'opportunités économiques sur le marché du travail, l'aide apportée est génératrice de dépendance mais aussi d'amertume et de frustration puisqu'il n'y a de toute manière, et indépendamment du système humanitaire lui-même, que peu de façons d'être véritablement libre et autonome économiquement. Cette situation est donc une matrice de turbulences politiques et il importerait que les acteurs publics se saisissent de cette question. De la part des acteurs privés haïtiens engagés dans la protection de l'enfance, la puissance idéologique et financière des ONG internationales associée à cette rhétorique de la compassion suscite le mimétisme, mais celui-ci relève autant d'une aliénation politique, de la privation d'une expression autoconstruite, que de la véritable adhésion, tant les acteurs interrogés disent être fondamentalement conscients des sentiers de dépendance dans lesquels ils sont placés. Ils jouent ainsi, sans en avoir le choix, le jeu de ces organisations mais sans participer à l'édification de ses règles, sans être avertis des modifications des règles et sans être dotés de ressources performantes. Actualisée et subjectivée, cette domination postcoloniale peut produire à tout moment des instabilités politiques en plus de miner la légitimité publique et institutionnelle des pouvoirs publics haïtiens de s'emparer de cette question. Cette situation est d'autant plus sensible que des universitaires haïtiens dénoncent et condamnent la connivence entre les « capitalistes humanitaires » et une partie de l'élite haïtienne. Dans un tel cadre, faire passer les enfants socialement vulnérables pour des victimes à « soigner » évite de poser la question de leur place et de leur rôle politique dans la société

haïtienne; or, ils en sont un remarquable analyseur. Et puis, cette existence politique est partout présente tant on sait que ces jeunesses sont les premières à être utilisées dans les tensions politiques du pays. Doter ces acteurs d'une reconnaissance politique et de capacité d'action est la meilleure façon de contenir le risque de violence et de sédition que ces enfances et jeunesses vulnérables et marginalisées portent potentiellement en elles. Mais pour le faire, il importe de redonner aux acteurs publics haïtiens les forces et la légitimité d'action que les ONG internationales, inscrites dans un marché concurrentiel international, se sont indirectement structurellement appropriées, décrédibilisant parfois et probablement sans chercher à le faire les autorités locales. Cette situation dualise l'ordre local et influence les termes de la justice située [8], d'autant qu'une partie de la population des milieux populaires et des classes moyennes « en mobilité sociale » a construit une défiance à l'égard de ces organisations. La collectivité territoriale, en tant qu'acteur décentralisé de l'État, en s'inscrivant plus directement dans une « justice locale », permet *a priori* une plus grande demande de démocratie et de transparence, apparaît être un échelon pertinent d'action et de confiance pour la cohésion sociale. Alors que l'État suscite parfois la réserve, l'échelle communale est suffisamment proche pour susciter l'adhésion et l'espoir. Mais il faut la doter de soutiens nécessaires à sa crédibilité technique. Ces soutiens sont à chercher en interne (montée en compétence des agents) et en appui externe: les communautés religieuses, les universitaires.

### 3.2 Fonder l'intervention publique sur les capacités

Pour déconstruire les logiques délétères de cet ordre local et favoriser la « proaction » des acteurs publics et privés haïtiens et de la jeunesse, l'enquête promeut la systématisation de certaines pratiques, celles-ci devant inconditionnellement être produites par les acteurs concernés. Ce postulat part du principe qu'il ne peut y avoir d'intervention de qualité fondée en dehors de l'ordre local et de la participation directe des acteurs concernés. Il part aussi du principe que tout système dispose de ressources et que c'est sur elles qu'il faut s'appuyer. Par exemple, l'enquête a montré l'existence d'équilibres enfantins autorégulés, bien que ceux-ci soient instables et donc difficiles à anticiper, là où l'on attendait *a priori* l'expression d'un univers désorganisé et déstructuré. Ces équilibres non sécurisés et peu contrôlés de l'extérieur favorisent l'émergence de compétences sociales d'autant plus adaptatives qu'elles naissent dans des univers rudes et sont orchestrées par des individus par ailleurs largement dominés. Cette situation illustre bien la pertinence du concept de capacité développé par Sen [9]. Les positions des individus ne doivent pas uniquement être appréciées en fonction de leurs dotations en ressources, mais surtout en fonction de leur capacité à les convertir en « libertés réelles ». La capacité, c'est la liberté d'action, de capacité à faire. Pour Sen, le développement ne peut passer que par la liberté et il n'a de visée ultime que la liberté. Tout ce que l'on nomme communément « les freins au développement » (régime autoritaire, corruption, absence

d'opportunités économiques, de services publics, etc.) est en fait un ensemble d'entraves à la liberté dans une société mondialisée. Partir ainsi des capacités des acteurs et les soutenir (et non les « prendre en charge ») nécessite des investigations sociologiques systématiques afin de les recenser le plus finement possible. Ceci demande d'accepter de sortir de schémas d'intervention préconstruits (les « plans d'intervention », les « remédiations », les « mallettes à outils ») et, surtout, invite à un regard moins normalisant sur la norme et la déviance, à une appréciation moins individualiste de la citoyenneté. Car les ordres en place, quels qu'ils soient, produisent des expériences concrètes, des libertés et des subjectivités. Ne pas les tenir comme matrices du changement est une maladresse postcoloniale, indépendamment des fonds théoriques ou idéologiques sur lesquels se base cette maladresse. Il vaut mieux une réforme partielle acceptée par tous qu'une réforme totale qui ne remporte pas l'unanimité auprès des principales personnes concernées, quand bien même celles-ci n'ont que peu de moyens d'expression; car il y a toujours une façon de connaître leur avis, quitte à développer de nouvelles méthodologies pour le faire [10].

## 4. CONCLUSION

« Humaniser » ces jeunesses, ou les « réenchanter », pour reprendre les termes de Weber, c'est les faire sortir des seules catégories juridiques, sanitaires ou médicales dans lesquels elles sont souvent placées du fait de leur position sociale. Ceci passe alors par le sondage de leurs envies, de leur « idéal ». Dans ce domaine, l'enquête révèle que ces enfants et jeunes sont parfaitement « intégrés »: leurs souhaits d'avenir sont strictement conformes à ceux de leurs homologues de classe moyenne. L'enquête souligne que leurs projets de vie s'orientent majoritairement vers des secteurs formant leur quotidien (par ordre de préférence): métiers médicaux, agronomie, génie, théologie, police, mécanique auto, ébénisterie, conduite de tap-tap, commerce, artisanat. Notons que cette préférence s'ancre dans le réel mais qu'elle est inversement proportionnelle aux probabilités d'emploi: un jeune vivant dans la rue a plus de chances d'être chauffeur de tap-tap que professionnel de la santé. Mais au-delà, il y a assimilation des schémas sociaux majoritaires et dominants. En ceci, ces jeunes sont marginalisés par la société majoritaire, mais ils ne lui sont en rien « étrangers ». Et ils nous en proposent une réflexion à prolonger. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- 1 GIRARD, René (1982). *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 298 p.
- 2 BECKER, Howard (1963). *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 248 p.
- 3 DUBET, François (2014). *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*, La République des idées, Paris, Seuil, 112 p.
- 4 DORLIN, Elsa (dir.) (2009). *Sexe, race et classe: pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 316 p.
- 5 PAUGAM, Serge (1998). « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion. Le point de vue sociologique », *Genèses*, vol. 31, n° 31, p. 138-159.
- 6 DUBET, François, COUSIN, Olivier, MACE, Eric, et RUI, Sandrine (2013). *Pourquoi moi? L'expérience des discriminations*, Paris, Seuil, 384 p.

7 FASSIN, Didier (2010). *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Hautes Études, Paris, Gallimard/Seuil, 258 p.

8 FASSIN, Didier (2012). « Économies morales et justices locales », *Revue française de sociologie*, vol. 53, p. 651-655.

9 SEN, Amartya (2000). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 356 p.

10 BECKER, Howard (2001, 1995 pour la première édition). « Sociologie visuelle, photographie documentaire et photojournalisme : tout (ou presque) est affaire de contexte », *Communications*, vol. 71, n° 71, p. 333-351.

**Maitena Armagnague** est Maître de conférences en sociologie à l'INS HEA, chercheuse au Grhapes (Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité et les pratiques éducatives et scolaires) et au Centre E. Durkheim. Elle a coordonné des formations en ingénierie sociale et éducative, intervient dans les formations des cadres socio-éducatifs et réalise des diagnostics sociaux. Sa formation en éducation spécialisée et dans les problèmes sociaux lui confère une sensibilité adaptée à l'analyse des besoins éducatifs particuliers et du rapport à l'école et à la société des enfants et jeunes marginalisés. Son doctorat (dirigé par F. Dubet) réalisé dans le cadre d'une comparaison France/Allemagne sur les jeunes urbaines paupérisées consolide une expérience de la comparaison internationale dans l'analyse des politiques éducatives, scolaires et d'insertion professionnelle. Membre du comité de rédaction de la revue *Sciences et Actions Sociales*, elle est co-responsable des projets EVASCOL (auprès des enfants et jeunes migrants, commandité par le Défenseur des droits de la République française) et MIGRITI (auprès des jeunes minorisés, notamment d'origine haïtienne, et financé par l'Université Paris Lumières (UPL)). [maitena.armagnague@gmail.com](mailto:maitena.armagnague@gmail.com)

### Auberge des Scholars

61, rue Pacot prolongée, Port-au-Prince, Haïti

#### Accommodation for visiting consultants

AFPEC can accommodate your visiting consultants in studios located in Pacot area (Port-au-Prince), after the Head Quarter (HQ) of the Haitian National Police.

- Green environment
- Private security (24/24)
- Internet wireless access
- A.C.
- Breakfast (Dinner optional)
- Laundry and room service

#### For additional information:

Call: (509) 2227-6837 / 3617-8941

Email: [afpechaiti@yahoo.com](mailto:afpechaiti@yahoo.com)

#### Hébergement pour consultants en visite

L'AFPEC peut héberger vos consultants en visite à Port-au-Prince dans des studios situés à Pacot (Port-au-Prince), après la Direction Générale (DG) de la Police Nationale d'Haïti :

- Environnement vert
- Sécurité privée (24/24)
- Accès internet sans fil
- A.C.
- Petit déjeuner (dîner facultatif)
- Buanderie et service de chambre

#### Pour plus d'informations:

Appelez: (509) 2227-6837 / 3617-8941

Email: [afpechaiti@yahoo.com](mailto:afpechaiti@yahoo.com)

